

1

DIVERSITÉ
DES DIVERSITÉS

DIVERSITÉ DES DIVERSITÉS

Maurice Godelier analyse le point de vue de l'anthropologie sur la diversité des cultures. Le travail de l'ethnologue repose sur la reconnaissance de la diversité des cultures qu'il se donne pour tâche de connaître. En cherchant à comprendre différentes cultures, l'ethnologue en saisit les particularités et en même temps dégage leur unité en mettant en évidence le fait, par exemple, que toute société établit un système de parenté dont il existe différents types.

Julian Burger étudie la diversité culturelle des peuples autochtones, « descendants des peuples dont les terres ont été aliénées, occupées et exploitées par d'autres ». Trois étapes marquent l'histoire de ces peuples : d'abord chassés de leurs terres par les colons, on a considéré au début du vingtième siècle qu'il fallait les assimiler dans la société dominante puis récemment « les politiques officielles ont changé pour reconnaître l'identité distincte des peuples autochtones ». Le combat que ces peuples ont mené pour obtenir la reconnaissance d'un certain nombre de droits « s'est terminé par l'adoption, en 2007, de la Déclaration sur les Droits des Peuples autochtones ».

Paul Rasse analyse les effets de la mondialisation sur la diversité des cultures. Il montre le lien entre la mondialisation et deux révolutions technologiques : celle des transports et celle concernant la connectique. Il met en question la prédominance de *l'American way of life* et « les industries de masse essentiellement nord-américaines qui imposent leurs standards culturels avec une puissance inégalée ».

En développant la diversité des langues en Europe notamment, Claude Hagège montre comment leur histoire est liée à celle des États. Il entend lutter contre « l'impérialisme révoltant de l'anglais », au nom de la pluralité des cultures et des représentations du monde.

Joseph Yacoub montre en quoi le droit international peut contribuer à la reconnaissance du caractère multiethnique et multiculturel des sociétés actuelles, le problème alors posé étant celui de la difficile conciliation entre la reconnaissance de la diversité culturelle et l'exigence de cohésion sociale, voire d'universalité.

Les deux derniers textes de cette partie abordent la diversité dans le domaine biologique. Gilles Boeuf insiste sur la nécessité de préserver la biodiversité puisqu'elle est menacée, essentiellement par l'activité des hommes. Il s'agit d'en prendre conscience et d'accepter de changer nos habitudes.

Jean Claude Ameisen présente la diversité du vivant comme relevant de processus de diversification à différents niveaux : l'évolution des espèces en relation les unes avec les autres, et à l'intérieur même de chaque espèce, les différents âges de la vie, les variations de l'hérédité et les interactions entre gènes et environnements (l'épigénétique).

Véronique Chabert